

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs 2021 de l'ENSG pour les prestations diverses sont fixés conformément à l'annexe jointe.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'ENSG et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 27 janvier 2021

Pierre MUTZENHARDT



Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

03 FEV. 2021



## RELEVÉ DE DECISIONS

### Conseil ENSG – Séance du 27 novembre 2020

Les membres du Conseil de l'ENSG approuvent les tarifs suivants pour diverses prestations :

TARIFS DE FACTURATION AU 1er Janvier 2021		
		HT
<b>CONCOURS G2E</b>		
<b>INSCRIPTIONS CONCOURS G2E</b>	<b>Candidats boursiers</b>	<b>100 €</b>
	<b>Candidats non boursiers</b>	<b>270 €</b>
	<b>Concours G2E (1) + ENTPE fonctionnaire</b>	<b>270 €</b>
	<b>Concours ENTPE fonctionnaire uniquement</b>	<b>40 €</b>
	<b>Copie Concours</b>	<b>10 €</b>
<b>Prestations numériques (hors location de salles et hors accompagnement technique et logistique)</b>		
<b>Coût à la 1/2 journée</b>		
Informatique 15 postes		200 €
Informatique 30 postes		350 €
Web conférence		30 €
Equipements salle du conseil		300 €
Tableau blanc interactif		50 €
Equipement de vidéo-projection salle de cours		15 €
Equipement de vidéo-projection + amplificateur et enceintes		20 €
<b>Coût horaire :</b>		
Equipement salles de TP (par heure et par élève)		5 €
Equipement salle de TP avec technicien (par heure et par élève) 20 élèves maximum		5,50 €
Visioconférence		15 €
<b>Coût à la journée</b>		
Micro sans fil		10 €
PC portable		20 €
Vidéoprojecteur		20 €
Prêt matériel technique la journée		500 €
Prêt matériel technique + enseignant la journée		300 €
Système vidéoconférence captation (ex. RING)		Sur devis U.L.
Matériel pour diagraphie de forage		100 € la journée
<b>AUTRES TARIFS</b>		
Fournitures pédagogiques (reliures, transparents....)		0,3 €
Cartes photocopies support		2 €
Recharge 100 copies		4 €
Crédit 100 impressions supplémentaires		4 €
CD		2 €
Boussole		36 €
Casque		6 €

Lunettes		2 €
Gilet		4 €
Loupes		13 €
Carnet de terrain		12 €
Insertion publicitaire		500 €
<b>STANDS GEOLOGIA</b>		
Stand académique		500 €
Espace Start Up		500 €
6 m2	<b>Modulable à la baisse selon les critères laissés à l'appréciation de l'ordonnateur</b>	1 200 €
9 m2		1 500 €
12 m2		2 100 €
18 m2		6 000 €
Repas exposants Geologia		22 €
Visio Geologia		300 €

Les tarifs tiennent compte du coût d'infrastructure des locaux : chauffage, éclairage, mise à disposition de matériel audiovisuel, informatique, entretien...

La mise à disposition de locaux aménagés est facturée dans le secteur imposable, la facturation doit donc faire apparaître la T.V.A au taux en vigueur à la date de facturation

Les tarifs peuvent être modifiés par l'établissement d'une convention

<i>Nombre de membres votants présents ou représentés</i>	35
<i>Nombre de voix POUR</i>	34
<i>Nombre de voix CONTRE</i>	0
<i>Nombre d'abstentions</i>	1

Fait à Vandoeuvre, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

La Directrice de l'ENSG

Pr. Judith SAUSSE

